

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Lyon et le département du Rhône,
46 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.

Hors du département, 4 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et recueils de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au bureau du journal, rue des Célestins, n° 6, au 1^{er}.
A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^{te}, directeurs de l'Office Correspondance, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUE-DENUNQUÉS, rue Lepelletier, n° 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, le 24 septembre 1847.

La personnification la plus complète de la pensée du règne est sans contredit M. Guizot. De fait, il était, depuis l'avènement du 29 octobre, le véritable président du conseil; le maréchal Soult n'était qu'un rouage de convention qu'on avait inventé pour masquer un peu l'odieuse qui s'attache à M. Guizot; on voulait contrebalancer le voyage de Gand par la bataille de Toulouse. Aujourd'hui les choses reprennent leur couleur réelle : voilà M. Soult qui se retire des affaires, et M. Guizot qui monte un échelon de plus, qui a le titre officiel de sa position. Nous, qui aimons les situations nettes, nous nous en félicitons. A quoi bon des fictions qui ne peuvent tromper que quelques esprits faibles et crédules? N'est-il pas heureux que le système ne soit plus gendé dans sa marche, qu'il n'ait pas même la peine de la plus petite tromperie? On n'aura plus à craindre, en attaquant la politique honteuse de M. Guizot, de blesser les susceptibilités d'un vieux maréchal qui sut, dans les temps où la France était glorieuse, conduire nos soldats à la victoire. Aujourd'hui le choc sera plus décisif; c'est le réacteur de 1815 qui est le chef officiel du cabinet, il répond directement de ses actes, il y aura meilleure chance pour le renverser.

Ne nous affligeons donc pas de la présence de M. Guizot à la tête du pouvoir et des nouvelles faveurs dont on le comble; il est bon qu'il en soit ainsi, afin que la France sache bien quelle est la nature du système politique qu'on lui a imposé. Le parti de la cour voulait, pour régner, un rhéteur servile, un sophiste sans entrailles; elle l'a trouvé, et elle le place au faite du pouvoir. Ce sera pour lui le moyen d'essayer d'en finir avec la liberté, et pour nous l'occasion, nous l'espérons, de la reconquérir. Aussi bien n'avons-nous plus que l'ombre d'un gouvernement libre; tous les ressorts de l'Etat sont faussés, tous les droits compromis; on n'a plus que l'apparence de la liberté, que le mot sans la chose. M. Guizot supprimera, au besoin, et l'apparence qui nous en reste, et le mot que nous aimons encore à prononcer. Quand les choses en seront là, nous serons arrivés à l'apogée du système, c'est-à-dire que la révolution de 1830 sera complètement escamotée. Courage, messieurs les courtisans! les vents sont pour vous, la mer n'est pas trop houleuse; lancez-vous sans crainte : le peuple est si patient!

La ville d'Orléans, ainsi que nous l'avons annoncé, aura son banquet réformiste. Le maire a accordé aux commissaires du banquet l'autorisation qu'ils avaient demandée. Plusieurs députés ont accepté l'invitation qui leur a été adressée. On cite parmi eux MM. Crémieux, Roger (du Loiret) et Durand (de Romorantin). La nomination de M. Guizot à la présidence du conseil contribuera, nous n'en doutons pas, à donner à cette réunion un caractère complètement progressif. Quand le pouvoir montre à nu ses intentions, on doit laisser de côté les ménagements et s'expliquer avec la vigueur que réclament les circonstances. Il faut donc que la cour sache bien que le pays n'est pas effrayé de ses tendances, et qu'il trouvera en lui assez d'énergie pour les comprimer quand elles l'auront fatigué outre mesure. Aujourd'hui l'éveil est donné; chacun peut voir le chemin que nous avons parcouru depuis 1830 et se rendre compte du but définitif qu'on veut atteindre. Tout le travail de nos pères est remis en question; on veut nous ramener au temps du bon plaisir, nous ôter toutes les garanties pour lesquelles nous avons combattu; on s'efforce d'y parvenir par la ruse. Mais les hommes qui nous gouvernent verront se briser devant

la volonté nationale leur machiavélique entreprise, les énergiques manifestations qui se produisent de toutes parts en France nous en donnent l'espérance.

On nous adresse souvent cette question : Que font les députés radicaux? et nous ne savons que répondre. Si on nous demandait ce qu'ils devraient faire, nous serions moins embarrassés; nous dirions qu'ils devraient consacrer tous leurs instants à soutenir l'esprit public, qui se réveille de tous côtés, et qui a besoin d'être bien dirigé.

Le *Moniteur* publie dans sa partie non officielle la lettre suivante adressée, au roi par le maréchal Soult, et qu'on peut considérer comme le testament politique de ce personnage. Nous la reproduisons à titre de renseignement.

Soult-Berg (Tarn), 15 septembre.

Sire,

J'étais au service de mon pays il y a soixante-trois ans, quand l'ancienne monarchie était encore debout, avant les premières lueurs de notre révolution nationale. Soldat de la république et lieutenant de l'empereur Napoléon, j'ai pris part sans relâche à cette lutte immense pour l'indépendance, la liberté et la gloire de la France, et j'étais de ceux qui l'ont soutenue jusqu'au dernier jour. Votre Majesté a daigné croire que mes services pouvaient être utiles à la lutte nouvelle, et non moins patriotique, que Dieu et la France l'ont appelée à soutenir pour l'affermissement de notre ordre constitutionnel; j'en rends grâce à Votre Majesté. C'est l'honneur de ma vie que mon nom occupe ainsi une place dans tous les travaux, guerriers et pacifiques, qui ont assuré le triomphe de notre grande cause. La confiance de Votre Majesté me soutenait dans les derniers services que je m'efforçais de rendre. Mon dévouement à Votre Majesté et à la France est tout entier; mais je sens que mes forces trahissent ce dévouement. Que Votre Majesté me permette donc de consacrer ce qui m'en reste à me recueillir, arrivé au terme de ma laborieuse carrière. Je vous ai voué, Sire, l'activité de mes dernières années; donnez-moi le repos de mes vieux services, et permettez-moi de déposer au pied du trône de Votre Majesté une démission de la présidence du conseil dont elle avait daigné m'investir. Je jouirai de ce repos au sein de cette sécurité générale que la forte sagesse de Votre Majesté a faite à la France et à tous ceux qui l'ont servie et qui l'aiment. En reconnaissance pour les bontés de Votre Majesté, mes vœux pour sa prospérité et celle de son auguste famille me suivront dans ce repos jusqu'à mon dernier jour; ils ne cesseront d'égaliser l'inaltérable dévouement et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Sire, etc.

Maréchal **DU C DALMATIE.**

Paris, le 22 septembre 1847.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

M. Vivien, député du collège *extra muros* de Saint-Quentin, n'a pu se rendre au banquet réformiste qui vient d'avoir lieu dans cette ville. Il s'en est excusé par une lettre adressée au président du banquet, et dans laquelle il donne sa *complète adhésion* à cette manifestation. Cette adhésion est d'autant plus importante que M. Vivien est vice-président du conseil d'état; elle répond aux assertions de certains journaux ministériels qui, lors des premières manifestations réformistes, se prirent à dire que de semblables manifestations étaient illégales et qu'il était du devoir du gouvernement de les empêcher. Voici, du reste, en quels termes l'honorable député de Saint-Quentin s'est associé à la manifestation dont nous avons déjà rendu compte :

« Vous voulez protester contre les désordres qui, dans ces derniers temps, ont éclaté dans les régions de la politique et au sein même de l'administration. Vous appelez tous les honnêtes gens, en dehors des distinctions de parti, à réprover avec vous, dans une manifestation solennelle, des actes qui ne tendraient à rien moins qu'à pervertir les mœurs publiques et à compromettre l'honneur du pays.

« Je m'associe pleinement à ces sentiments. Je m'y associe comme député, comme citoyen dévoué à notre chère et glorieuse révolution et aux institutions qu'elle a fondées.

« La France a entendu conquérir, en juillet 1830, le gouverne-

ment représentatif, qui, loyalement appliqué, répondait à tous les besoins de la liberté. Dans ce but, la charte a été modifiée, le système électif développé, étendu. Le gouvernement représentatif est le triomphe de la volonté publique, représentée par les majorités; il n'est sérieux et efficace que si la pensée, les vœux, les besoins du pays, appelé, par ses organes, à se gouverner lui-même, sont toujours consultés, écoutés, suivis; il vit surtout de la confiance qu'il accorde et qu'il inspire, et du concours de l'opinion publique, qu'il doit se concilier par de nobles et généreuses satisfactions. Mais tous les esprits ne comprennent pas ainsi le gouvernement représentatif. Il est des hommes qui n'ont pas une foi sincère à ses bienfaits; le pays leur fait ombre; à leurs yeux, l'état des mœurs publiques n'est pas à la hauteur des nouvelles institutions, le progrès n'est qu'une utopie dangereuse, l'empire des idées morales qu'une vaine chimère, les mobiles les moins dignes sont les plus sûrs. Ces hommes pratiquent la politique des intérêts, notre mal et notre péril.

« Cette politique s'est emparée des affaires dans ces dernières années. Les ravages qu'elle a faits frappent tous les regards. Quelles sont, je vous prie, les pensées généreuses qui soient encore en crédit? A quels sentiments élevés s'est-on adressé pour rapprocher les opinions, pour éteindre les dissentiments? Les élections ont été faussées dans leur esprit. On a érigé en culte l'amour de l'argent et des places; on a acheté les adhésions par les faveurs, au lieu de les attirer par les convictions. Le mal s'accroît sans cesse, car ce n'est jamais impunément qu'on laisse le champ libre aux calculs de l'égoïsme, et quand la carrière lui est ouverte, il s'y précipite sans pudeur.

« L'abus des influences, pour employer un euphémisme indulgent qu'un ministre a porté à la tribune, l'abus des influences se fait chaque jour une plus large place, il envahit tous les services publics, se joue des règles et leur substitue l'arbitraire et le caprice.

« De proche en proche, le désordre s'étend même aux choses qui ne tiennent pas à la politique.

« On veut soutenir une presse qui défend le gouvernement avec la violence des partis les moins disciplinés; on lui prodigue les encouragements, on est plein de complaisance pour ceux qui la dirigent.

« Tout alors leur semble permis; ils osent se targuer, pour en faire marchandise, d'un crédit illimité, et l'on s'aperçoit trop tard qu'il est des alliances qui entraînent une funeste solidarité.

« Le hasard, des indiscretions intéressées mettent le public dans le secret des plus coupables manœuvres. La magistrature, fidèle à ses traditions, supérieure à toute considération de parti, fait courageusement son devoir et punit le crime; mais l'opinion publique s'alarme : elle conclut de l'exception à la règle, et enveloppe l'administration entière dans un commun anathème.

« Une déplorable fatalité fournit aux soupçons un aliment qui semble se renouveler chaque matin. Cette situation est intolérable; elle compromet la France à l'étranger; elle doit contrister profondément quiconque tient à notre vieux renom de probité, à notre considération dans le monde.

« Il faut que l'opinion se prononce hautement, énergiquement, en tous lieux, de manière à faire entendre au pays et à l'Europe le cri de la conscience publique... »

— Les directeurs des chemins de fer présentement en cours de construction en Angleterre vont se réunir pour aviser aux moyens de faire cesser la crise qui pèse sur leur industrie. Nous ne savons à quelles mesures ils auront recours pour faire cesser cette crise; mais s'ils en trouvent qui soient efficaces, les directeurs des chemins de fer français en voie d'exécution feront bien de leur demander leur recette. Il est certain, en effet, qu'à moins d'une résurrection complète et immédiate de la confiance qui a déserté ces sortes d'entreprises, la plupart d'entre elles ne seront que très péniblement, et au prix de très grands sacrifices pour beaucoup de détenteurs actuels d'actions, menées à bonne fin. On prétend que la compagnie du chemin de Paris à Lyon est bien loin encore d'avoir encaissé tous les fonds qui devaient lui arriver à la suite du dernier appel qu'elle a adressé à ses actionnaires.

— On assure que M. le maréchal Soult a refusé les fonctions de

FEUILLETON DU CENSEUR. — 25 SEPTEMBRE 1847.

LE MOINE DE SAINT-DOMINIQUE.

(Voir le numéro d'hier.)

NOUVELLE ESPAGNOLE.

(Suite et fin.)

II.

Le marquis de Rolland était un homme grave, au regard froid et sévère, au cœur sec et aride.

Il appartenait à une ancienne famille de la petite ville d'Orange, et, à l'époque où M. Ricardeau rechercha son alliance, il devait avoir près de quarante-six ans; mais, bien que sa jeunesse eût été, suivant quelques-uns, assez agitée, c'était, pour nous servir d'une expression triviale consacrée par l'usage, c'était un homme encore bien conservé.

Lorsque la Révolution française éclata, son titre de noble le fit porter sur les fatales listes de proscription, et, pour échapper à des dangers certains, il émigra à l'exemple de toutes les familles de l'ancienne aristocratie. Puis, lorsque l'ère qui précéda le régime impérial eut ramené un peu de calme et de sécurité, il se hâta de rentrer en France; mais, hélas! en y arrivant, il apprit que le dernier parent qu'il eût encore venait de mourir à Florence, dans l'émigration, et aucun lien de famille ne le retenait désormais dans sa ville natale, il vint s'établir à Avignon.

Nous savons déjà que malgré une disproportion d'âge assez marquée, il s'y maria avec la fille de M. Ricardeau.

Les jours s'écoulaient bien tristes et bien sombres pour la jeune épouse. Oh! qui l'eût revue alors l'eût trouvée bien changée, et n'eût plus reconnu en elle la belle jeune fille naguère si brillante de vie et de santé, si heureuse à ses rendez-vous d'amour accordés au jeune Ferdinand.

Victime faible et résignée, la pauvre enfant s'était inclinée devant la volonté de son père; mais dès-lors son âme avait été déchirée par les souve-

nirs incessants du passé, une fièvre lente l'avait dévorée, et bientôt ses yeux presque mourants, sa pâleur, sa faiblesse, tout en elle, enfin, avait révélé les cruels symptômes d'une maladie que les efforts de la médecine ne pouvaient combattre victorieusement.

On conseilla des distractions, des voyages, et il fut décidé que Noémie irait visiter l'Espagne.

— Dans quelques jours, Marie, dit-elle un matin à la jeune fille, sa sœur de lait, dont l'amitié la soutenait encore, dans quelques jours nous partirons pour l'Espagne, et tu m'y accompagneras, n'est-ce pas? Non, tu ne me laisseras pas seule avec lui pendant tout ce voyage. Oh! si tu savais combien peu je puis le souffrir, combien je redoute son abord froid, son visage impassible et toujours sévère! Tiens, je ne sais, mais il y a comme quelque chose qui m'éloigne toujours plus de lui... Grand Dieu! pourquoi mon père a-t-il exigé de moi un sacrifice qui était au-dessus de mes forces? Et lui, lui mon mari, puisqu'il faut lui donner ce titre, pourquoi n'a-t-il pas été assez généreux pour comprendre mes douleurs? Pourquoi, le jour où je lui appris que mon cœur était depuis long-temps donné à un autre, où je le suppliai, à genoux, de se retirer, de ne pas exiger ce qu'il m'était impossible de lui accorder, pourquoi, ce jour-là, ma prière n'arriva-t-elle pas jusqu'à lui?

III.

On touchait à la fin de mai, c'est-à-dire à l'époque où la nature est si belle sous le ciel bleu de l'Espagne.

Depuis six semaines Noémie, malgré son état de souffrance presque continu, en avait parcouru les provinces, accompagnée du marquis de Rolland et de sa fidèle Marie. Ils étaient arrivés dans les magnifiques plaines de l'Andalousie, et venaient visiter Séville, Séville avec son Alcazar, cette ancienne résidence des rois maures.

Et l'époque était bien choisie par nos visiteurs, car la ville avait alors pris ses allures de fête; les rues étaient tentées et pavoisées, les façades des maisons ornées de ces tapis, riches produits de l'Orient; le sol des places et des rues était brillant de propreté et jonché de ces fleurs odorantes qui éclosent si belles au soleil de l'Espagne : on célébrait la Fête-Dieu, et c'est, surtout dans les Etats de Sa Majesté Catholique, un grand jour que celui qui ramène cet anniversaire, consacré depuis bien des siècles par une pieuse dévotion.

cles par une pieuse dévotion.

Au milieu de deux haies serrées de chrétiens recueillis, la procession s'avance, précédée de ses riches bannières.

D'abord, les femmes, les vierges en voiles blancs, dont les voix, pures et chastes comme elles, font retentir les airs de cantiques de joie; puis, au milieu d'un épais nuage d'encens, les prêtres, les membres des nombreux couvents et des corporations religieuses.

Tout-à-coup, et au moment où les chants viennent de cesser, au moment où le pasteur va bénir la foule, on entend comme un cri perçant, et on voit un groupe de plusieurs personnes qui accourent vers un même point, puis s'entraînent pour emporter dans une maison voisine une femme évanouie.

Cet événement trouble, pendant quelques minutes, le recueillement de la foule étonnée; mais bientôt le silence se rétablit, et la procession poursuit religieusement sa marche.

Au nombre des moines qui composaient le dévot cortège, Noémie avait distingué, sous un vaste capuce, le visage d'un homme dont les traits, profondément gravés dans son cœur, n'avaient pu être effacés par le laps de temps; elle avait reconnu le père Fernando...

IV.

Le lendemain, et comme dix heures venaient de sonner à l'horloge gothique du château, deux jeunes femmes s'acheminaient vers la *Iglesia Mayor*.

Arrivées sous le péristyle de l'édifice, elles échangèrent quelques paroles avec un homme qui paraissait être le gardien de l'église, puis elles attendirent silencieusement.

Leur costume n'était pas précisément celui des femmes de Séville, et si ce n'eût été une longue mantille noire brodée jetée négligemment sur leurs épaules, on les eût prises aisément pour deux gracieuses Parisiennes jetées accidentellement sur le sol de l'Espagne.

Une d'elles cependant semblait ne se soutenir qu'avec une certaine difficulté, et elle portait sur son visage altéré les traces bien visibles d'une émotion profonde.

Le gardien ne tarda pas à revenir; il était accompagné d'un religieux dominicain.

C'était le père français Fernando, qui venait entendre, au tribunal de la

gouverneur des Invalides, qui lui étaient offertes. On ajoute que, par suite du refus de l'ex-président du conseil, ces fonctions pourraient bien être confiées au père de l'infortunée duchesse de Praslin, M. le maréchal Sébastiani.

DÉTENTIONS ARBITRAIRES SOUS PRÉTEXTE DE FOLIE.

Un procès qui est venu devant la justice de paix du 10^e arrondissement de Paris, et dont le *Droit* du 19 de ce mois a rendu compte, n'a pas été relevé par la presse, et cependant rien n'était plus scandaleux, rien ne démontrait mieux l'absence de toute garantie en faveur de la liberté individuelle.

Voici les faits :

Un sieur Debra, concierge, avait été, il y a quinze jours, c'est-à-dire dans les premiers jours de ce mois, mis en état d'arrestation et conduit à Bicêtre en qualité d'aliéné. Ce malheureux n'avait fait d'autre acte de folie que d'épouser une femme coquette et très légère, laquelle trouva moyen de se débarrasser de son mari en obtenant un ordre de détention dans une maison de fous ! La dame Debra se mit alors à jouir de toute sa liberté. Elle mit les effets de son mari sous le séquestre, s'empara de ceux de la communauté, puis, la veille du jour où son mari, qui, après quatorze jours de détention, avait pu enfin se faire reconnaître comme un homme sain d'esprit, allait recouvrer sa liberté, elle mit la clef sous la porte de sa loge, après l'avoir entièrement dégarinée de tout ce qui en composait l'ameublement.

Nous ne suivrons pas les phases du procès que le pauvre homme intenta aux détenteurs de ses meubles. Cela ne rentre pas dans le thème que nous présentons ici, savoir, qu'il n'y a pas de liberté individuelle garantie. Mais nous avons cité le fait qui précède, et qui devrait donner lieu à la révision de la loi sur les aliénés, parce que cela nous permet de révéler un fait aussi grave, et dont nous possédons tous les détails.

Un citoyen de Poitiers, qui vit d'ordinaire à la campagne, où une petite fortune lui permet de ne rien faire, si ce n'est de s'occuper de ses livres, M. A. Fr... était venu à Paris il y a moins d'un an. Il y vivait fort isolé, engagé qu'il était dans une petite affaire de commerce; il n'y voyait même pas sa famille, où il comptait pourtant des amis, tant il avait peu de sympathie pour cette ville de perdition et pour ses habitants. C'était d'ailleurs un homme instruit, n'aimant que ses poètes antiques, et peu soucieux de s'habiller suivant les modes de la capitale.

Le 14 juin dernier, M. A. Fr... s'en alla du côté de Passy ou de Chailot pour tirer le pistolet. Il était fort sur cet exercice, qu'il avait pratiqué dans les bois, non loin de Poitiers. Vers le soir, il rentra dans la ville, et, la connaissant mal, il s'y perdit. Il marchait sur les quais de la rive gauche, au lieu d'aller sur la rive droite; ou il demeurait, lorsqu'il fut rencontré, après minuit, par une patrouille. Le chef de la patrouille crut le reconnaître pour un malfaiteur, et le saisit au collet. Le patvur provincial se débattit en vain; on le conduisit au poste voisin, où il commença à trembler la fièvre. Qu'était-il venu faire dans cette maudite galère parisienne ! Ce qui ajoutait à sa terreur, c'est qu'il avait dans sa poche un pistolet et des balles; c'est qu'on allait le fouiller, le jeter préventivement en prison, comme détenteur d'armes prohibées, et le condamner ensuite à plusieurs mois d'emprisonnement peut-être. Voilà le fantôme qui se dresse dans l'esprit du pauvre Poitevin, et M. A. Fr... fut éclairé par une idée qu'il crut sublime. Il se rappela l'histoire d'un jeune homme intimement lié avec sa famille, et qu'on avait arrêté quelque vingt ans auparavant, à Paris, au moment où il allait se suicider. Il se rappela qu'on avait mis ce jeune homme en liberté dès le lendemain, et en conclut que, s'il s'accusait d'avoir eu le projet d'en finir avec la vie, on lui donnerait quelques conseils pour la forme, dans l'intérêt de la morale, puis on le relâcherait, et qu'il échapperait ainsi à une poursuite pour détention d'armes. Il déclara donc au chef de la patrouille qu'il avait nourri des projets de suicide, et qu'il lui avait sauvé la vie; qu'il était venu à Paris pour faire imprimer des poésies, mais qu'ayant perdu tout son argent dans de fausses spéculations, il avait pris la vie en dégoût.

On n'ajouta pas une foi entière à ce récit, et ce n'est pas de cela que nous nous plaignons, car ce conte était assez pauvre d'invention. Le lendemain matin, on conduisit M. A. Fr... chez le commissaire; où il répéta sa fable; et de chez le commissaire on le mena, entre quatre soldats, comme un malfaiteur, à la préfecture de police. Notez que M. Fr... avait décliné ses nom et prénom, et qu'il avait nommé aussi, pour qu'on prit des renseignements, des hommes on ne peut plus honorables, dont un remplit des fonctions municipales importantes.

À la préfecture de police, M. Fr... recommença son histoire. Il y persistait dans la pensée qu'il ne pouvait échapper à ce dilemme : ou vous avez voulu vous tuer, et alors on vous mettra en liberté après de courtes persécutions; ou vous avez été trouvé nanti d'armes prohibées, et vous êtes peut-être un conspirateur que nous allons mettre provisoirement sous les verroux.

Mis en présence du médecin de la préfecture, M. Fr... s'entendit faire une sermonne des plus vertes. On le traita de misérable, d'homme irréligieux, etc., etc.; puis le pauvre homme, sur un ordre de ce mé-

decin, ordre que nous avons vu, fut envoyé à Bicêtre, comme atteint de la monomanie du suicide.

Enfermé au milieu des fous, on lui coupe les cheveux, on lui met la casaque en toile d'uniforme et le chapeau de paille que portent tous les détenus. On le soumet à l'examen du docteur V..., l'un des deux médecins de la maison; ce docteur sourit aux protestations du malheureux. Quand un homme accusé de folie ne s'en mal, n'est-ce pas une preuve qu'il est plus malade qu'on ne le croyait, puisqu'il ne sent pas la gravité de sa position ? Et puis, ne voit-on pas des fous parler cinq ou six heures de suite avec toutes les apparences de la raison ? M. Fr... crie, supplie, et toujours vainement. Il affirme que son frère est officier d'état-major attaché à la place de L...; que son beau-frère est maire de Saint-G..., près N... Ces affirmations sont consignées dans le dossier de M. Fr...; cependant on n'écrit pas à ces deux citoyens. Il nomme son parent, le fonctionnaire habitant Paris; on n'écrit pas à cette personne. Il remet au médecin des lettres pour ces divers parents; le médecin les garde pour étudier le caractère du fou d'après ses lettres. « Mais parce que j'ai eu la pensée du suicide, vous n'avez pas le droit de me retenir ici. » Et l'on sourit toujours, et l'on enferme M. Fr... avec les fous épileptiques, qui le réveillent la nuit avec des cris affreux; et comme M. Fr... avait l'insolence de se plaindre toujours, on le menace de la camisole de force, on le menace aussi, et nous en avons vu aussi la preuve, on le menace de l'enfermer avec les chroniques. Les fous chroniques sont les incurables, et si un malheureux a pu entrer dans ce terrible compartiment de Bicêtre sans avoir perdu la raison avait d'y mettre le pied, il deviendra fou, n'en doutez pas, car il a pu lire sur la fatale porte, comme sur celle de l'enfer du poète florentin : *Laissez dehors l'espérance, vous qui entrez*. Les chroniques sont ceux dont on a désespéré, qu'on ne regarde plus que comme des brutes. Il y a à là un idiot qui demeure dans cette cour depuis 59 ans !

Certes, s'il est une preuve que M. Fr... n'était pas fou, c'est qu'il ne l'est pas devenu. Cette menace de l'enfer avec les chroniques ou incurables était atroce et devait le faire bondir d'horreur. Elle était d'ailleurs faite sérieusement, et le médecin l'a consignée dans un rapport de quatre lignes.

Enfin on voulut bien écrire au préfet du département. Une des lettres que M. Fr. donnait à tout étranger qu'il rencontrait parvint à l'adresse de sa sœur. En même temps un honorable négociant de Poitiers apprenait la méprise incroyable dont son ami était l'objet. Il accourut à Paris et démontra sans peine qu'on s'était trompé. Enfin, le 24 juillet dernier, M. Fr... sortit de Bicêtre après une détention forcée de cinq semaines. Un épisode de ce drame ignoble, c'est que l'administration des hospices fit réclamer, quelques jours après la sortie de M. Fr..., à ce parent habitant Paris et dont nous avons parlé, le prix de la pension de M. Fr... à Bicêtre, à raison de 1 fr. 50 c. par jour, soit 76 francs !

Trois jours après avoir été mis en liberté, M. Fr... retournait à ses champs bien-aimés, dont il avait si souvent dit, du fond de son triste cabanon : *Orus, quando te aspiciam* ! Il a bien juré de ne plus remettre les pieds dans Paris, qu'il déteste plus que jamais. Si nous ne craignons de diminuer l'intérêt qui s'attache, à coup sûr, à la victime d'une erreur aussi déplorable, nous ajouterions que M. Fr... avait toujours défendu à outrance nos institutions, nos lois, ceux qui les ont faites, et ceux même qui les violent, et que depuis une aventure il s'est bien corrigé de ses opinions, de même que ces honorables électeurs du juste-milieu que le sale gourdin des assommeurs ou leurs mains plus sales encore ont frappés naguère dans la rue Saint-Honoré, et qui ont modifié dès ce moment leur manière de voir touchant les vertus du système.

Les faits que nous venons de raconter sont exacts; en présence de ces faits, peut-on dire que la liberté des citoyens n'est pas une chimère ?

Afrique française.

Le paquebot de la compagnie Bazin, le *Sphinx* vient d'entrer dans le port de Marseille. Ce navire a quitté Alger le 20 de ce mois. Au moment de son départ arrivait le bateau de commerce le *Sully*, venant d'Oran, d'où il était parti le 18. A cette date on avait reçu à Oran la nouvelle d'un combat qui avait eu lieu, sur la route de Taza à Fez, entre les troupes d'Abd-el-Kader et celles de l'empereur du Maroc. Cette rencontre a été fatale à l'émir, qui a perdu beaucoup de monde et s'est vu forcé d'opérer un mouvement de retraite. Il paraît même qu'Abd-el-Kader, craignant les suites d'un échec qui pouvait changer complètement les bonnes dispositions que lui ont montrées les populations marocaines qu'il venait de traverser, a fait demander une entrevue au lieutenant de l'empereur.

Les journaux d'Alger ne font aucune mention de ce fait important, qui a été recueilli par les passagers du *Sphinx* dans le court moment de conversation qu'ils ont eu avec l'équipage du *Sully*.

Par le prochain courrier, ces journaux apporteront sans doute des détails sur cette affaire, qui peut déterminer la ruine de toutes les espérances de l'émir. Celui-ci ne pourra plus guère compter, pour accomplir ses projets, sur la complicité des sujets de Mulei Abd-er-Rhaman, du moment qu'un revers aura fait disparaître la confiance et le prestige qui s'attachaient à sa renommée.

— Le paquebot à vapeur de l'Etat le *Titan*, venant d'Alger, vient de débarquer à Marseille un bataillon du 3^e régiment d'infanterie légère, qui rentre en France après avoir fait la guerre en Afrique depuis la fin de 1839. Le maréchal-de-camp commandant la division d'Alger a annoncé, dans l'ordre du jour suivant, le départ de ce régiment; ainsi que celui du 58^e de ligne, qui doit également rentrer en France.

Les paroles adressées par le commandant de la division d'Alger à ces braves soldats sont trop honorables pour que nous ne nous fassions pas un devoir de les reproduire. Voici le texte de cet ordre du jour :

« Le 5^e régiment d'infanterie légère et le 58^e de ligne, arrivés en Afrique à la fin de 1839, viennent de recevoir l'ordre de rentrer en France.

« Les huit années qu'ils ont passées dans ce pays ont été marquées par des événements qui ont amené des résultats glorieux pour nos armes.

« Ils peuvent, à juste titre, revendiquer l'honneur d'y avoir contribué pour leur bonne part.

« Leur courage ne s'est jamais démenti dans les divers combats auxquels ils ont assisté.

« Leur nombre serait trop long à énumérer.

« Présents à la prise du col de Mouzaia, le 12 mai 1840, les bataillons du 5^e léger et du 58^e de ligne ont toujours été remarqués dans les principales colonnes qui ont poursuivi Abd-el-Kader dans toutes les parties du Tell, pour lui enlever les tribus et les villes soumises à sa domination.

« La province d'Oran, comme celle d'Alger, a été témoin de leur bravoure.

« Ils ont eu la gloire d'être au nombre des combattants à la bataille d'Isly.

« Le désert a été parcouru par eux dans toutes les directions, et naguère encore, le 16 mai dernier, ils combattaient chez les Beni-Abbès, dans la grande Kabylie.

« Leur résignation à supporter les fatigues et les privations pendant la guerre ne s'est point ralentie, lorsque les bras de leurs soldats ont été réclamés pour ouvrir des routes, établir des camps, assainir les campagnes et défricher les terres des colons.

« Tant de travaux ne seront pas perdus; les fastes de l'Algérie n'oublieront point le 5^e léger et le 58^e de ligne.

« La mort du colonel d'Illes, tué glorieusement à la tête de ce dernier régiment dans les montagnes de l'Ouarsenis; y sera inscrite en première ligne.

« Si, en quittant l'Algérie, ces deux régiments emportent les regrets de leurs compagnons d'armes, ils peuvent compter, en arrivant en France, sur la reconnaissance de la patrie et du roi.

« Alger, 18 septembre 1847.

« Le maréchal-de-camp commandant par intérim la division d'Alger; Signé : LEVASSEUR. »

Chronique.

On se plaint avec raison, dans le quartier de Perrache, de l'odeur insalubre qui s'exhale fréquemment de la manufacture des tabacs. Si l'autorité municipale portait un véritable intérêt à ce quartier, elle prendrait des mesures pour forcer l'administration des tabacs à brûler ses côtes en plein champ et à une grande distance de la ville.

— Hier, à midi, un poëlier de la rue Madame, aux Brotteaux, s'est coupé le cou avec un rasoir. Il était depuis quelque temps malade et dans une triste position de fortune. Sa femme s'étant absentée un moment pour aller chercher des remèdes, elle l'a trouvé baigné dans son sang lorsqu'elle est rentrée. On l'a aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état voisin de la mort.

— Voici les personnes qui ont été arrêtées mercredi soir à l'occasion des faits déplorables qui se sont passés dans la maison de M^{lle} Denis portant le titre de pensionnat : le frère de M^{lle} Denis, une domestique de l'établissement, et une jeune fille soi-disant ensorcelée.

On parle en outre de l'arrestation de quatre autres personnes. Hier soir, la maison de M^{lle} Denis était entourée d'un nombre considérable de personnes exaspérées. On a dû faire intervenir la gendarmerie pour maintenir l'ordre.

Une perquisition a été faite chez le médecin de l'établissement. On assure qu'on a trouvé une chèvre portant une médaille qui était destinée à la soustraire aux maléfices.

Les arrestations qui ont été opérées et les faits qui s'y rattachent occupent fortement l'attention publique et donnent lieu à des rumeurs et à des bruits de toutes sortes. Il nous semble que l'autorité devrait s'empêcher de faire connaître dans un rapport les faits qui sont parvenus à sa connaissance; de la sorte, les esprits se calmeraient, et les rassemblements cesseraient promptement.

AVIS. — Les Espagnols réfugiés pour des causes politiques, et sans distinction d'opinion, qui voudront profiter de l'amnistie accordée par décret royal daté de Madrid le 2 septembre courant, obtiendront à la préfecture du Rhône (4^e division) des passeports pour les autoriser à se rendre devant le consul de leur nation, résidant à Cette, qui a pouvoir de délivrer des titres de route à ceux de ces étrangers qui en feront la demande et qui prêteront serment de fidélité à S. M. la reine Isabelle II et à la constitution de la monarchie.

— Par ordonnance royale en date du 31 août dernier, le nombre des courtiers interprètes et conducteurs de navires de Marseille a été porté à quarante-cinq.

Par une autre ordonnance rendue le même jour, trente courtiers de marchandises et d'assurances à Marseille ont été autorisés à cumuler ces nouvelles fonctions pour compléter le nombre dont il s'agit.

pénitence, deux jeunes femmes de son pays.

A sa vue, une d'elles se précipita à ses genoux, comme quelqu'un qui semble avoir hâte d'implorer une grâce.

Le dominicain, étonné, fit un pas en arrière; mais il n'eut pas plutôt tourné ses yeux vers elle, que, ramenant rapidement son capuce sur ses yeux, il s'écria avec l'expression de la plus vive douleur :

— Mon Dieu ! mon Dieu ! je ne me trompe pas, elle à mes pieds, ici ! Seigneur, grâce et pitié pour moi !

Cependant, un individu, qui semblait depuis quelque temps suivre attentivement de loin les phases d'une scène dont on eût dit qu'il attendait le dénouement avec une sorte d'anxiété, se présenta tout-à-coup, et, s'avançant avec fureur vers le moine, qui d'abord ne l'avait point aperçu, il leva vers lui le bras comme pour le saisir avec violence.

Plus prompt que l'éclair, Noémie, que sans doute on a déjà reconnue dans celle des deux femmes qui s'était agenouillée, Noémie se relève, et veut se placer entre Fernando et le nouvel acteur de cette scène, qui n'est autre que son mari.

Celui-ci veut la repousser violemment.

Hélas ! l'effort désespéré que la jeune femme vient de faire semble avoir brisé les derniers fils qui la rattachent à la vie, et elle tombe, en poussant un soupir étouffé, auprès du marquis de Rolland, qui, hors de lui, la retient à peine dans ses bras, et la montrant du doigt au religieux éperdu :

— Malédiction sur toi ! s'écrie-t-il, voilà ton œuvre !

Une heure plus tard, M. de Rolland, en vertu d'un ordre émané de l'alcade royal, était arrêté par deux alguazils, sous l'accusation terrible, en Espagne, d'avoir osé lever la main contre un ministre de Dieu sur le seuil du lieu saint.

V.

Dans un de ces cachots sombres et humides que jadis, à ses beaux jours, fit construire l'inquisition, cette ancienne et mortelle plaie du royaume d'Espagne, et à la lueur douteuse d'une petite lampe de terre, deux personnes causaient depuis assez long-temps, assises autour d'une table en bois blanc vermoulu.

Toutes deux paraissaient agitées par la plus vive émotion.

A plusieurs reprises, ces deux personnes, se jetant dans les bras l'une de l'autre, avaient semblé se confondre comme dans une seule et même

étrointe; on eût dit deux anciens amis se retrouvant après une longue absence et bien des vicissitudes. D'ailleurs, à les voir ainsi, il était aisé de comprendre qu'il avait dû se passer entre elles quelque chose d'extraordinaire.

— Le ciel, hélas ! l'a ainsi voulu, disait l'une des deux qui, par son costume non moins que par ses paroles, indiquait le caractère dont elle était revêtue. C'était un prêtre, un moine de l'ordre religieux de saint Dominique. Le ciel l'a ainsi voulu, et il faut savoir se soumettre aux décrets impénétrables de la Providence, quelque sévères qu'ils puissent être d'ailleurs.

— Mais elle ? interrompait l'autre.

— Elle ? oh ! ne la plaignez plus, elle est maintenant affranchie des douleurs d'ici-bas ! Pauvre martyre ! elle est à présent là-haut, dans ce monde où tout est calme et bonheur. Puisse cette pensée vraie et salutaire adoucir l'amertume de vos regrets ! Puisse-t-elle me soutenir toujours aussi !... Mais les heures s'écoulaient, et chaque instant est bien précieux pour nous. Je dois m'éloigner, il le faut, car c'est à vous que nous devons maintenant songer.

— Oh ! mon Dieu ! poursuivait le prêtre en levant vers le ciel ses yeux mouillés de larmes, faites qu'après avoir été la cause involontaire, vous le savez, du désespoir et de la mort d'une de vos meilleures créatures, je sois assez heureux pour sauver celui que vous m'avez enfin permis de connaître.

Et le dominicain s'était éloigné rapidement, après avoir échangé un regard indéfinissable avec le prisonnier, qui, on l'a compris, n'était autre que M. de Rolland.

Que s'était-il donc passé ? quel événement nouveau était donc survenu entre le père Fernando et le noble marquis, depuis la scène déplorable en suite de laquelle celui-ci avait été arrêté, puis jeté au fond d'une noire prison ?

Accablé sous le poids de la douleur, le père Fernando avait été chercher des consolations auprès de son vieil ami; il lui avait raconté les fatales circonstances d'une rencontre qu'il n'avait pu empêcher, et lui avait appris la mort de la jeune femme qu'il avait tant aimée.

Et celui-ci, après l'avoir longuement écouté, avait d'abord commencé par lui adresser quelques unes de ces douces exhortations que la religion place

si bien dans la bouche de ses ministres; puis il avait cru devoir tenter de se rendre auprès du malheureux prisonnier français pour faire entendre aussi à ses oreilles des paroles de conciliation et de paix, et le vieux moine avait sollicité et obtenu la faveur d'arriver jusqu'à sa prison. Il l'avait trouvé dans un état de désespoir difficile à décrire.

Cependant l'aspect du vieillard vénérable, ses discours consolateurs et pleins d'aménité, son langage qui lui rappelait son pays, tout cela avait paru ramener le marquis à des idées plus calmes et meilleures.

La parole du vieillard avait été entendue, et sa visite s'était prolongée fort avant dans la nuit; quand il avait voulu se retirer, le prisonnier s'était jeté à son cou, et ils s'étaient embrassés tous deux avec effusion.

Les explications intimes que le dominicain vendait d'avoir avec lui avaient amené la révélation de circonstances mystérieuses dont l'importance avait bientôt été appréciée.

Quelques heures après, Fernando pressait dans ses bras le noble prisonnier, qu'il appelait du nom de père.

A neuf jours de distance, ce dernier, qui, disait-on dans Séville, s'était évadé pendant une nuit d'orage, s'embarquait secrètement à Cadix sur un brick de commerce français prêt à appareiller pour Marseille.

VI.

Les habitants de la petite ville de R..., dans le département de la Drôme, ont gardé le souvenir d'un saint prêtre qui y est mort il y a quelques années à peine.

Un établissement de bienfaisance, fondé par ses soins peu de temps avant son décès, est destiné à servir d'asile aux enfants abandonnés du pays, y a recommandé sa mémoire à la gratitude de ses anciens paroissiens; aussi ceux-ci ont-ils voulu que les cendres de leur vénéré pasteur fussent déposées sous le dôme même de l'hospice dont il avait doté leur ville.

Et on peut lire encore l'inscription suivante, gravée depuis sur une modeste plaque de marbre noir qui couronne le monument qu'il pleure souverain à fait ériger en cet endroit :

« A la mémoire du très révérend père Ferdinand-Pierre de Rolland, de cet ancien moine de l'ordre de saint Dominique en Espagne, fondateur de ce hospice, et curé de l'église paroissiale de R..., décédé le 30 novembre 1841, à l'âge de 67 ans. Paix à son âme. »

E. MARTIN.

— On lit dans l'Indicateur de l'Hérault :

M. Aubrée, médecin à Béziers, vient de mener à bonne fin une expérience dont les résultats sont incommensurables. A force de tâtonnements, il est parvenu à obtenir une graine de cocoon qui, à sa volonté, s'est éclosée au mois de juillet. Cette expérimentation a coûté mille soins assidus ; chacun sait que l'éclosion de la graine de cocoon est instantanée lorsque le temps est venu de la reproduction. La difficulté à résoudre consistait à obtenir une graine qui, venue en août, pût traverser l'hiver sans être soumise à l'éclosion naturelle du printemps.

Jusqu'à présent, avec des graines gardées, on n'avait obtenu que des sujets rachitiques, impuissants, et dont la trame du cocon était d'une transparence telle, que l'on croyait que le ver était frappé, pour ainsi dire, de pulmonie, et n'avait eu qu'une vitalité éphémère.

Grâce au procédé de M. Aubrée, cet habile magistral a fait éclore des vers d'une puissance telle, que ses élèves, pleins de vie et de santé, ont parcouru les divers degrés de maladie sans en souffrir, et sont sortis sains et saufs de la lutte pour aller s'enfermer dans leur magique tanière.

M. Aubrée, cette année, n'a pu opérer que sur une faible échelle, mais il aura recueilli une graine qui, venue en août, se verra à l'éclosion qu'à une pareille époque. La seconde éclosion sera d'une portée immense. Les éclosions ont à traverser des intempéries souvent funestes. De juillet en août, avec la seconde éclosion, on aura plus de chances de succès.

La petite récolte de cocoon (deuxième éclosion de juillet) faite par M. Aubrée est une réussite parfaite. Les cocoon sont forts, bien ronds, et la soie en est pure et de première qualité. Les cocoon blancs ont perd d'une qualité supérieure aux jaunes, aux souffrés et aux carnélites ; mais tous sont corsés, résistent à la pression et ont toute la vigueur d'une couvée parfaite.

Spectacles du 24 septembre 1847.

GRAND-THÉÂTRE. — Tartuffe, comédie. — La Fille du régiment, opéra-comique.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — 1^o La Marquise de Prétintailles, vaudeville. — 2^o Gaspardo-le-Pêcheur, drame en quatre actes précédé d'un Prologue.

Nouvelles diverses.

On lit dans un journal d'Abbeville :

Il vient de se produire sous nos yeux un fait qui honore trop les ouvriers et le chef de l'établissement des Rames pour ne pas fixer un moment l'attention publique.

Après une année que la cherté des vivres avait rendue difficile, et dans un temps où le commerce languissait, les ouvriers ont compris quel immense service M. Randoing leur avait rendu en accablant à leur travail la même durée et le même salaire que pendant les jours prospères, et en y ajoutant même des secours particuliers selon les besoins de chacun. En pensant qu'ils auraient pu rester oisifs, manquer de pain, voir leurs familles en proie à des souffrances presque sans remède ; en se rappelant les difficultés qu'ils avaient eues à vaincre, même avec les bénéfices d'un travail non interrompu, ils se sont sentis émus de reconnaissance, et ils n'ont pas voulu que ce sentiment restât captif dans leur cœur. Une idée leur est venue, et, pour prouver qu'elle leur appartenait bien, ils se sont entourés du secret jusqu'à la veille de l'entière exécution de leur projet. D'un mouvement spontané, et avec tout le plaisir que l'on éprouve à remplir un devoir que l'on aime, ils se sont imposé une minime cotisation de 5 à 20 centimes (selon l'âge et le sexe) ; le produit en a été employé à l'achat d'une théière avec ses accessoires, qu'ils ont résolu d'offrir à M. Randoing, à son retour d'Amiens, où l'avait appelé le conseil-général. Ce n'est point la valeur intrinsèque de ce présent qui lui donne du prix : fut-il cent fois plus riche, il préférerait moins flatter le chef de ces honnêtes ouvriers que les sentiments d'affection et de gratitude dont ils ont cherché à lui donner la preuve.

Dimanche dernier, tous, hommes, femmes, enfants, étaient rassemblés dans la grande cour des Rames, formant le cercle autour de la pelouse : la joie brillait sur leurs visages comme en un jour de fête. Un ouvrier adressa à M. Randoing un compliment dans lequel, parlant avec son cœur, il le remerciait des sacrifices qu'il s'était imposés pour aider la grande famille des Rames à supporter le malheur des temps. Il le louait d'avoir préféré à son intérêt particulier l'intérêt des pauvres ouvriers, qui manquent de tout s'ils n'ont pas de travail. M^{me} Randoing avait aussi sa part dans ces témoignages de reconnaissance. Organé de toutes les autres, une ouvrière vint lui dire que, dans un jour où tous les bienfaits étaient proclamés, on n'oubliait ni ses soins pour découvrir la misère parmi les familles des ouvriers les plus nécessiteux, ni son empressement à la secourir.

Honneur aux chefs de manufacture qui obtiennent de ceux qu'ils dirigent de tels témoignages d'estime et d'attachement ! Honneur à ces ouvriers qui ont compris qu'ils avaient une dette à acquitter envers ceux qui se dévouent à leurs intérêts ! En s'élevant à de nobles sentiments, ils adoucissent leur position ; ils rendent plus facile la tâche imposée à leurs maîtres, et ils acquièrent des droits à l'estime publique.

A la harangue de l'ouvrier M. Randoing a répondu par quelques bonnes paroles, entre autres celles-ci :

Dans certaines familles, a-t-il dit, on se transmet avec orgueil des pierres précieuses, des objets de prix. Combien plus heureux je serai le jour où, cédant peut-être votre direction à l'un des membres de notre famille, je lui dirai en lui montrant ce cadeau : Voici ce que j'ai obtenu de la reconnaissance de nos ouvriers, agis avec eux de manière à en mériter autant !

D'après les correspondances, et d'après un extrait des *Tablettes des Deux-Charentes*, l'incendie qui a éclaté à Rochefort dans le magasin des subsistances s'est déclaré avec une violence effrayante dans les bureaux de cette administration et menaçait d'envahir les magasins. Les secours sont arrivés de toutes parts sur les lieux du sinistre, mais l'intensité du feu était telle qu'il a fallu en quelque sorte lui faire sa part. Les magasins les plus voisins du foyer ont été endommagés par les pompiers, et le feu n'a dévoré que quelques sacs de farine, grâce à cette précaution.

Les papiers renfermés dans le bureau de M. le directeur des subsistances ont pu être enlevés à temps pour être préservés ; mais les archives et les autres papiers dépendant des bureaux de cette aile de l'établissement sont devenus la proie des flammes. Chose singulière, dans les bureaux atteints par l'incendie, on n'avait pas fait de feu, on n'avait pas même allumé une bougie pour cacheter une lettre. N'y avait-il point là encore des pièces de comptabilité qu'on avait intérêt à faire disparaître ?

— On lit dans le *Toulonnais* :

Il paraît que le bâtiment à vapeur le *Cerbère*, envoyé à Tripoli de Barbarie, où il est rendu depuis plusieurs jours, restera en station sur ce point jusqu'à nouvel ordre.

Les côtes de Barbarie sont toujours de la part du gouvernement l'objet d'une surveillance active.

— On dément l'état de maladie du maréchal Molitor, bruit au quel un journal assez réservé dans la publication de ses nouvelles avait donné de la consistance.

Un incendie vient de dévorer seize maisons et toutes leurs dépendances dans la commune d'Herbive, canton d'Arcis-sur-Aube. Il n'a pas été possible aux habitants, surpris dans leur sommeil, de prendre seulement un vêtement. Les récoltes, le mobilier et les bestiaux, tout a été perdu. Une femme a péri. Soixante personnes se trouvent sans asile et sans pain. On estime de 120 à 130,000 fr. le total des pertes.

M. Paul Frissart, fils de l'inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, et architecte du chemin de fer de Boulogne, vient d'être blessé grièvement sur ce chemin. Il l'inspectait, en compagnie de M. Bazainé, ingénieur en chef de ce chemin, lorsque la voiture qu'il montait a rencontré une corde laissée sur la voie, et a été renversée. M. Frissart, qui compte autant d'amis dans la ville d'Amiens qu'il y a d'habitants, a été relevé presque mourant.

Il y a en ce moment une sorte de maladie de suicide. A la Chapelle-Saint-Denis, près Paris, deux femmes se sont encore, ces jours derniers, donné la mort en se jetant par la fenêtre.

L'Indicateur de Bordeaux annonce que M. Dumon, ministre des finances, était attendu dans cette ville, venant d'Agen. Il devait partir pour Paris le lendemain de son arrivée.

Nouvelles Etrangères.

ESPAGNE.

Un de nos correspondants, rentré à Barcelone après une assez longue tournée dans l'intérieur de la Catalogne, nous écrit la lettre suivante, en date du 17 :

« Je viens d'avoir l'occasion de rencontrer plusieurs fois les *maltrés*, et par conséquent d'être fixé sur leur compte. Ils sont plus nombreux qu'on ne le croit généralement, mais leur organisation est très défectueuse, et il leur manque des armes, de la poudre et de l'argent. Le défaut de munitions est cause qu'ils ne peuvent soutenir de longs engagements, et le besoin d'argent les obligea malgré eux à se servir de moyens violents pour mettre le public à contribution, ce qui sera sans doute infructueux, vu la misère qui règne de toutes parts. Comme ils ont jusqu'ici respecté les opinions et la propriété, les populations ne les voyaient pas d'ailleurs de très mauvais œil ; mais si les particuliers se sentent pris par la bourse, on verra bientôt cesser cette protection occulte qu'ils trouvent dans le pays. Une chose assez bizarre dans cette insurrection, c'est que les chefs, quoique se disant partisans de Charles VI, ne font entendre ni *viva ni muera* qui puissent indiquer leur but précis. Les soldats, par contre, poussent à tort et à travers toutes les acclamations possibles ; j'ai entendu une bande crier : *Vive la constitution de 1812 ! et Vive la république !* sans compter une infinité d'autres choses, parmi lesquelles figuraient des obscénités à faire frémir la nature.

Les modérés, comme les fédéralistes, sont curieux à étudier dans les circonstances actuelles. Le décret d'amnistie, le rappel d'Espartero et surtout la rebuffade subie par Narvaez les ont mis aux tentes coups. Une commission, composée du célèbre Mita de la Roca, ancien rédacteur en chef du *Papagayo*, et depuis commissaire de police sous le baron de Meer, du commissaire de police actuel, le nommé Calau, ancien serrurier, et enfin du sieur Alba, *ejusdem farinae*, s'était rendue auprès du général Pavia, au nom du parti, pour l'exciter à ne pas remettre le commandement au général Concha, nouvellement désigné pour la capitainerie-générale, et à proclamer le ministère Narvaez dans un *pronunciamiento* militaire, pour lequel on lui offrait tout l'argent qu'il aurait fallu.

Pavia a renvoyé bien loin ces émissaires de malheur, et de même que Breton, qui avait failli être compromis dans un tripotage semblable, il n'a rien eu de plus pressé que de quitter Barcelone. Il partait pour Valence le jour que Concha en arrivait par le vapeur *Blasco de Garay*.

Le parti libéral, cela va sans dire, commence à respirer ici et nourrit l'espoir de voir ses idées revenir entièrement sur l'eau. Le rétablissement de la milice nationale serait un moyen assuré d'en finir avec le carlisme renaissant et d'arrêter les complots du modérantisme. En attendant, les pianos font retentir chaque soir dans les cafés l'hymne de Riego et la *Marseillaise*, au milieu des applaudissements.

Nous avons eu le plaisir d'embrasser notre excellent ami, D. Francisco de Paulo Cuello, un des plus énergiques et des plus intelligents démocrates de Barcelone. C'est lui qui, commandant d'un bataillon centraliste, se refusa obstinément à signer la capitulation par laquelle la ville était livrée à l'armée de Sanz. Cuello avait passé les derniers temps de son exil en Suisse.

— Les nouvelles de Madrid sont du 18.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur les projets des ultramodérés. Leur but est de proclamer que la reine ne jouit pas d'une suffisante liberté d'esprit pour gouverner, et de nommer une régence composée du roi-consort, de Castanos et de Narvaez. Vu le peu de capacité du premier et la vieillesse du second, ce serait la dictature décernée au héros d'Ardoz. Pampelune et Madrid paraissent les points choisis pour essayer le mouvement. La *Gazette* contient un ordre du jour adressé, en date du 14, aux troupes de la province de Navarre par le capitaine-général Bayona. Cet ordre du jour parle des bruits répandus par les *ennemis de l'ordre* (cette fois il s'agit des modérés) concernant la part qu'une partie des autorités et des troupes devaient prendre à un *pronunciamiento* réactionnaire ; Bayona y proteste enfin de son obéissance au gouvernement établi. Le brigadier Novilas, un des affidés de Narvaez, a reçu avis de quitter Pampelune sur-le-champ et d'aller en surveillance à Saragosse. Quant à Madrid, la reine a donné ordre de doubler chaque jour la garde ordinaire du palais et celle des hallebardiers, afin d'éviter une surprise dans le genre de celle du 7 octobre 1841.

VARIÉTÉS.

SOUVENIRS DE L'ARDECHE, par M. Ovide de Valgorge.

2 vol. grand in-8°.

PROMENADE EN SAVOIE ET SUR LES BORDS DU LÉMAN,

Par le même. — 1 vol. grand in-8° (1).

(1^{er} Article.)

Les deux volumes sur l'Ardeche que M. de Valgorge offre au public ne sont point, comme tant de livres de ce genre, une pure fantaisie de touriste désœuvré, de conteur quand même et avec préméditation, s'éprenant d'une sorte d'enthousiasme de commande pour les lieux et les choses qu'il voit ou qu'il ne voit pas. L'ancien Vivarais n'a pas été pour M. de Valgorge un thème tout fait sur lequel son imagination a pris plaisir à composer des variations plus ou moins ingénieuses, broderies charmantes et légères, sans utilité pour le présent comme sans enseignement pour l'avenir. Enfant du pays qu'il décrit, l'auteur en parle avec amour, on le voit bien, mais cet

(1) Paris, Paulin, libraire-éditeur, rue Richelieu, 61. — Lyon, Savy, libraire, place Louis-le-Grand, 14.

amour est toujours vrai, sage et réfléchi ; son but est un but sérieux, et je crois qu'il a eu le bonheur de l'atteindre. Doué d'une intelligence vive, sachant observer et raconter ses impressions avec une plume facile, trop facile peut-être, M. de Valgorge a voulu mettre ces précieuses qualités au service d'une entreprise louable surtout parce qu'elle est patriotique.

Ecrire la monographie d'un de nos départements, de l'une de nos anciennes provinces, ce peut être une chose fort intéressante pour les habitants de cette fraction du grand tout qui est aujourd'hui la France ; il y a là de nombreux sujets de satisfaction locale ; l'amour-propre de clocher se donne volontiers carrière en voyant l'antique légende survivre à la ruine du manoir où elle prit naissance, en parcourant la galerie posthume des hommes célèbres à des degrés divers, que l'auteur ne manque jamais de peindre, pour en faire hommage à la petite patrie qui fut leur berceau. Et puis vient le tour des vivants. Voici une amélioration industrielle, un progrès agronomique qui s'appelle du nom de M. un tel ; ici c'est une institution redoutable à tel autre de sa prospérité actuelle ; là c'est un éloge pour l'administrateur de quelque éldorado départemental. Il n'y a pas de page, dans un livre de cette nature, où le lauréat provincial ne trouve sa couronne de phrases gracieuses, de périodes apologetiques, surtout lorsque ces phrases et ces périodes tombent de la plume de M. de Valgorge, l'homme le plus systématiquement bienveillant que je connaisse, écrivain d'humeur facile et commode, et qui, pour être un peu trop l'ami du genre humain, se brouillerait bien certainement avec Alceste, si Alceste pouvait se rencontrer aujourd'hui.

Donc, à ce point de vue particulier, un grand succès local est toujours assuré à ces sortes d'ouvrages, même à ceux qui n'auraient pas le mérite qui distingue les *Souvenirs de l'Ardeche*.

Mais M. de Valgorge a porté ses regards plus haut et plus loin. Il a compris que l'histoire d'une partie de la France, c'était, après tout, l'histoire de la France elle-même ; que les monographies devaient être comme les matériaux destinés à élever un jour le vaste et imposant édifice d'une grande histoire nationale, et nous croyons que, l'heure venue, sa pierre ne sera point dédaignée par l'architecte futur du monde. Il me semble qu'à ce titre les *Souvenirs de l'Ardeche* sont appelés à franchir les étroites limites d'un succès de province, et je n'hésite pas à leur prédire une fortune proportionnée aux efforts que l'auteur a faits pour réaliser dignement la pensée créatrice de son œuvre.

J'avoue que, malgré mes vives sympathies pour un ancien camarade, je n'aurais pris à son livre qu'un médiocre intérêt, s'il ne m'avait offert que l'attrait peu solide de toutes ces descriptions devenues banales, de l'aurore qui se lève, du soleil qui se couche, de troupeaux paissant dans de gras pâturages, de vallées enchantées, plus belles cent fois que le vallon d'Arcadie où Poussin a placé la ravissante scène de ses bergers. J'aurais aussi fort peu goûté les histoires miraculeuses, les aventures incroyables qui ne manquent jamais d'arriver à ces bienheureux enfants gâtés du hasard, dont les voyages ne ressemblent aux voyages de personne, pour qui la nature réserve une foule de beautés inconnues au vulgaire, leur prodigant, d'ailleurs, des surprises exceptionnelles, diamants magnifiques que la coquette semble tirer tout exprès pour eux de son plus mystérieux écriin de pierres précieuses. Heureusement pour lui et ses lecteurs, M. de Valgorge ne vise point au merveilleux. J'affirme, pour l'avoir lu, ou plutôt pour ne l'avoir pas lu, que l'auteur des *Souvenirs de l'Ardeche* n'a pas mangé le moindre beefsteak d'ours, qu'il n'a pas déçu vert le plus petit bras de mer. Je lui sais bon gré d'avoir été trinité par son sujet comme vous ou moi aurions pu l'être. J'ignore ce que nous avons perdu à cette réserve consciencieuse de l'auteur, mais je connais parfaitement ce que nous y avons gagné, et je vais essayer de le faire comprendre.

En disant ce qui n'était pas l'œuvre de M. de Valgorge, j'ai presque dit ce qu'elle était. Plus l'écrivain s'est éloigné de la fantaisie du roman, plus il s'est attaché à la vérité des faits, à la réalité des choses, à la solidité des appréciations et des jugements, comme il convient à un historien pénétré de la hauteur de sa mission.

On ne sait peut-être pas assez en général ce qu'un travail semblable exige chez l'auteur de connaissances acquises, de notions variées. Pour être complet et faire une œuvre utile, il ne doit pas se borner à la partie purement matérielle et topographique, bonne tout au plus à lui inspirer quelques paysages ou quelques tableaux de genre ; son esprit doit embrasser un plus vaste ensemble, et ne pas perdre de vue qu'en cheminant au milieu des contrées qu'il va décrire, il traverse une partie de cette immense scène où s'agitent de si grands intérêts, où se manifeste le mouvement et la vie appliqués à toutes les branches de l'activité humaine. Ce qu'il doit étaler à nos regards, c'est le passé, c'est le présent, c'est presque l'avenir de la civilisation, dans l'étroit espace où il renferme l'ambition de sa pensée et de sa plume. Les lieux, les monuments, les hommes, les mœurs, les coutumes, les traditions, les phases diverses à travers lesquelles a passé le progrès, rien de tout cela ne doit lui être étranger. Il doit tout savoir, puisqu'il doit parler de tout ; car, ne l'oublions pas, un département français c'est la France, la France avec ses richesses intellectuelles, avec ses trésors de puissance industrielle et commerciale. Archéologue, agronome, industriel au besoin, géologue, artiste, littérateur versé dans l'histoire du pays au double point de vue des hommes et des choses, il faut qu'il soit un peu et beaucoup de tout cela ; il faut surtout qu'il soit érudit s'il ne peut pas être savant.

Comme on le voit, ce n'est pas avec un mince bagage que l'auteur doit se mettre en route ; mais si d'avance il s'est habitué à le porter, le fardeau ne fera point fléchir ses épaules. Nous aimons à le reconnaître, M. de Valgorge est parti suffisamment approvisionné, et son livre nous indique qu'il n'a dû jamais se trouver au dépourvu. Anti-quaire et archéologue distingué, ses opinions sur les origines des monuments et des coutumes révèlent une science de bon aloi, dirigée par un jugement éprouvé et une sagesse heureuse de conjectures, qualités fort rares chez les voyageurs qui se donnent pour mission de nous expliquer le passé des lieux qu'ils visitent. Si M. de Valgorge rapporte et traduit une inscription romaine, tenez pour certain que cette traduction sera toujours en harmonie avec l'esprit qui a présidé à l'érection du monument, et qu'elle ne sera pas un démenti donné aux mœurs, et à la situation des choses à l'époque de sa date.

Plus courageux que Dupaty, qui prétendait qu'aujourd'hui la lecture d'un in-folio était une entreprise surhumaine, M. de Valgorge a dû bien souvent faire preuve de cette prodigieuse force d'âme ; et, en voyant les nombreux détails, les renseignements de toute sorte qui se pressent sous sa plume, je m'incline devant sa laborieuse patience, et je partage les sentiments de gratitude qu'il doit éprouver pour la sûreté des guides qu'il a consultés. L'in-folio ne l'a pas trahi ; ces familles qui ont disparu avec les tours du château qui les abritait, ces légendes qui ont porté jusqu'à nous les souvenirs du berceau et de la tombe des grandes existences féodales héritières de la conquête romaine, l'histoire de ces populations d'abord groupées autour du donjon seigneurial, à l'ombre de l'église chrétienne, arrivant peu à peu, et à travers les évolutions successives de la souveraineté, à con-

quérir un nom qui leur fût propre et une vie indépendante, le caractère particulier à chaque localité, le cachet qui la marque et la distingue, tout cela se trouve dans les pages de M. de Valgorge, écrit avec l'entrain de l'homme qui sait ce dont il parle, avec l'assurance de l'écrivain qui peut indiquer du doigt, comme Colomb, le monde tout à la fois vieux et nouveau qui recèle les trésors qu'il veut bien nous découvrir.

Les amateurs du passé, les curieux d'antiquité, doivent être reconnaissants envers M. de Valgorge, et ses compatriotes, en particulier, fort sensibles au cadeau qu'il vient de leur faire. C'est un bon fils que celui qui prend ainsi plaisir à raconter les beautés dont brilla la jeunesse de sa mère, et tout d'abord on se sent attiré par cette pieuse sollicitude. Pour mon compte, je remercie l'auteur d'avoir fouillé avec tant de persévérance dans le passé de son pays; ce coup-d'œil rétrospectif, en même temps qu'il éclaire l'histoire des âges écoulés, sert à expliquer le présent, et ce n'est point une étude indifférente que celle qui consiste à suivre dans les faits antérieurs la filiation des choses présentes et à marquer les disparates ou les affinités qui séparent ou rapprochent ce qui est de ce qui fut.

(La suite au prochain numéro.)

Le Gérant responsable, B. MURAT.

La vogue méritée dont jouit l'Eau de M. Désirabode, dentiste du roi, n'est pas due seulement à la seule propriété de blanchir les dents, mais encore à celle de calmer les douleurs et de ne jamais être nuisible à l'émail. — Prix : 2 f. et 3 f. — On la trouve à Lyon, chez MM. Petit, place Neuve-des-Carmes, 1, et Brun, coiffeur-parfumeur, place des Terreaux, 8.

LA PÂTE PHOSPHORÉE pour détruire les rats, taupes et cafards, se trouve, avec l'Essence phosphorée contre les punaises, les fourmis et leurs œufs, chez LARDET, pharmacien-droguiste, place de la Préfecture, n° 46, à Lyon.

Pour guérir promptement les maladies de poitrine, telles que *rhumes, toux, catarrhes, asthmes, coqueluches, enrouements*, il n'y a rien de plus efficace et de meilleur que la **PÂTE DE GEORGES**, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle se vend moitié moins que les autres, par boîtes de 4 fr. 25 c. et de 65 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture; VERNET, place des Terreaux, 15, et à la pharmacie des Célestins; Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, pharmacien, place de Foy, 1; Chalon-sur-Saône, FOUCHER-MOSSEL, Grande-Rue; Mâcon, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 56, et Genève (Suisse), ROUZIER.

M. GEORGES a obtenu deux médailles d'or et d'argent pour la supériorité de la Pâte pectosale.

BOURSE DE LYON.
Cours des valeurs industrielles.
Le 22 septembre 1847.

NOBRE DES ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	DERNIER PRIX PAIÉ.	COURS DU JOUR.
800	5,000	Compagnie lyonnaise contre l'incendie.	4,700	
2,000	500	Société riveraine d'assurance.	495	
2,000	1,000	Banque de Lyon.	5,750	
320	5,000	Bateaux à vapeur.	7,000	
500	4,000	Compagnie gén. de Lyon à Arles.	3,000	
200	3,000	Société lyon. des trausp. Rh.-Saône.	4,900	
200	10,000	Gondoles sur Saône p. marchandises.	10,500	
1,050	500	Compagnie de l'Aigle.	900	
6,000	5,000	Compagnie du Rhône.	590	
556	300	Canal de Givors.	500	
1,000	500	Eclairage par le gaz.	420	
500		Abbeville.		
1,000	450	Angers.	600	
800	1,000	Avignon.	1,050	
400	300	Bayonne.	550	
500	1,000	Besançon.	975	
1,250	500	Boulogne, Sèvres et Saint-Cloud.	420	
1,200	700	Bourg.	250	
500		Bourges.	920	
1,500	400	Clermont.	270	
450	600	Colmar.	585	
1,200	300	Dijon.	892	
1,000	400	Dole.	600	
450	600	Florence.	775	
1,200	300	Gènes.	510	
1,000	1,000	Grenoble.	525	
1,500	3,200	Guillotière.	4,100	
520	440	Laval.	980	
1,000	440	Limoges.	670	
600	300	Lyon, Compagnie Perrache.	305	
420	300	— nouvelle émission.	800	
1,000	300	Metz.	620	
400	500	Mézères et Charleville.	630	
960	500	Montellimar.	275	
3,500	440	Montpellier.	610	
800	500	Moulins.	250	
600	500	Mulhouse.	320	
875	300	Naples.	250	
1,000	450	Nevers.	230	
600	500	Perpignan.	148	
800	750	Puy.	1,475	
1,000	700	Reims.	1,475	
1,500	500	Rive-de-Gier.	1,400	
1,000	750	Saône-et-Loire.	980	
1,500	400	Saint-Etienne.	500	
1,000	700	Strasbourg.	1,675	
1,500	500	Trieste.	1,375	
1,000	750	Trois villes du Midi.	625	
5,000	500	Troyes.	1,500	
1,740	600	Turin.	1,675	
560	500	Vakone.	1,575	
1,000	500	Venise.	6,250	
400	5,000	Fonderies et Forges de la Loire et de l'Ardeche.	6,300	
400	3,000	Société des hauts-fourneaux d'Allevard.	1,075	
400	1,000	Mines de houille.	850	
4,485	1,250	— Compagnie générale.	400	
1,006	1,000	Obligation de ladite compagnie.		
1,000		Compagnie générale des Tréfonds.		
2,500		Compagnie des mines des Lites.		
		Compagnie du Villars.		
		C'des Houillères de Saint-Etienne.		

NOBRE DES ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	DERNIER PRIX PAIÉ.	COURS DU JOUR.
4,500	1,000	Ponts.	1,470	
450	2,000	— Sur le Rhône.	2,050	
300	2,000	— de la Feuillée.	1,600	
220	2,000	— du Palais-de-Justice.	1,150	
1,790		— de l'île-Barbe.	220	
1,500		— de Vaise.	905	
		Omnium.		
		— nouvelle émission.		
240	5,000	Moulins à vapeur de Perrache.	5,125	
1,790		Gare de Vaise.	100	
1,419		Terrains de Vaise.	500	
		Compagnie des Eaux de Villefranche.	450	

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 24 septembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQUID. COUR.		LIQ. PROCÉ.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Paris à Orléans.			4167 50	4165	4167 50	4165
prime d. 10			4171 25	4170	4180	
Paris à Rouen.			922 50	925	926 25	
prime d. 10			950		945	
Avignon à Marseille			552 50	550	552 50	551 25
prime d. 10			540	555	545	
Orléans à Vierzon.			555		556 25	
prime d. 10						
Chemin du Nord			522 50		521 25	522 50
prime d. 10			526 25		550	551 25
Paris à Lyon.	575		572 50		572 50	
prime d. 10						
Mines de la Loire.	505 75	500	490	497 50	507 50	500
prim de. 10			520			

Bourse de Paris du 22 septembre 1847.
Les fonds anglais étant arrivés en hausse de 1/2 0/0, le 5 0/0 a été fait, avant l'ouverture, à 75 42 1/2 et 52 1/2, et il a ouvert au parquet à 75 65. Après avoir été coté un moment à 75 70, il est retombé à 75 50, mais il n'a pas tardé à remonter, et il a fermé au parquet à 75 65. Dans la coulisse, il est resté à 75 60, plutôt offert que demandé.

Affaires assez animées. Pas de nouvelles.

CHEMINS DE FER.	
Trois pour cent	75 50
Quatre pour cent	
Quatre et demi pour cent.	
Cinq pour cent	114 80
Emprunt de 1844	
Trois pour cent belge.	
Quatre 1/2 p. cent belge.	94
Cinq pour cent belge.	100 5/8
Récépissés Rothschild.	
Cinq pour cent romain	98
Trois pour cent espagnol.	
Banque de France	5180
Banque belge	
Caisse Lafitte.	
Comptoir Ganneron.	4000
Obligations de Paris.	4270

LYON.—Imprimerie de BOURSY FILS, rue Poulallerie, 19.

VENTE AUX ENCHÈRES DE PLUSIEURS TABLEAUX

ANCIENS ET MODERNES, De quelques Gravures dans tous les genres. Le vendredi vingt-quatre septembre 1847, et jours suivants, à l'heure de cinq du soir, il sera procédé, dans la salle des commissaires-priseurs, passage Belle-Cordière, au rez-de-chaussée, à la vente aux enchères de divers tableaux et gravures.

Les objets seront mis en vente par M. Thierry. A partir d'aujourd'hui, il y aura exposition, tous les jours, des objets à vendre, de midi à trois heures. Il sera perçu cinq pour cent en sus des enchères. (4424)

Etude de M^e Vuy, notaire à Lyon, quai St-Antoine n° 11.

LE CHATEAU DU PERRON

ET LE PARC Y ATTENANT, De la superficie d'environ 18 hectares, situés sur la commune de Saint-Sauveur, à 5 kilomètres de Saint-Marcellin (Isère).

Cette propriété se compose d'un château, de cours, jardins, terrasses, bâtiments d'une vaste étendue, terres labourables bien plantées en mûriers, prairies, bois taillis et bois futaie, avenue de peupliers d'Italie, source d'un volume considérable, chute d'eau pouvant être employée à l'établissement d'une usine.

S'adresser, pour traiter, à M. Charbonnier fils, à Saint-Marcellin;

Et, pour les renseignements, à M^e Gustave Brun, notaire à Saint-Marcellin, et à M^e Vuy, notaire à Lyon, quai Saint-Antoine, n° 11. (6429)

A VENDRE. Un atelier de quatre métiers à châles 6/4 soie, ainsi qu'un grand nombre d'ustensiles, ensemble ou séparément. Le fabricant s'engagera par écrit à fournir de l'ouvrage. — S'adresser chez M. Cuzin, rue des Capucins, n° 17. (931)

CAFÉ-CABARET à vendre actuellement pour cause de maladie. — S'adresser, pour les renseignements, chez M. Mothier, marchand de charbons, rue des Fossés, 18, à la Croix-Rousse. (1025)

BAINS RUSSES. Grande rue Sainte-Catherine, 2, au 1^{er}.

Bains de vapeur par encasement, douches ascendantes et descendantes, baignoires en bois pour Barèges et sels minéraux, bains de siège aux aromates et à l'eau courante, bains ordinaires et à domicile. — Il y a un pédicure attaché à l'établissement. (1027)

POMMADE DU BARON DUPUYTREN COMPOSÉE PAR MALLARD, PHARMACIEN A PARIS.

Cet agréable cosmétique, par ses propriétés toniques, arrête promptement la chute de la chevelure, la fait recroître et en prévient la décoloration. — Le pot : 2 fr. 50 c. Dépôts à Lyon, chez MM. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, et André, pharmacie des Célestins; à Grenoble, chez M. Col, place Saint-André, 2. (7429—8215)

NOUVEAUX PLANS ET CARTES GÉOGRAPHIQUES.

Nouveaux Plans historiques de Paris et de Lyon, avec les dates de la fondation de tous les principaux monuments. Nouvelles Cartes routières et classiques de France et d'Europe, avec le système complet de tous les chemins de fer en activité, en construction et en projet. Le Cours de la Saône navigable de Gray à Lyon, et celui du Rhône de Lyon à la Méditerranée, avec les nouveaux tracés des chemins de fer de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon et à Marseille.

Tous ces nouveaux ouvrages, qui viennent de paraître, dressés, corrigés et augmentés par J.-B. NOELLAT, ingénieur-géographe à Paris, et déjà connu favorablement dans cette ville, se trouvent chez les principaux libraires, marchands d'estampes et papetiers de Lyon. (994)

En vente chez Ch. Savy, libraire-éditeur, Place Louis-le-Grand, 14.

LES ACTES DU CONGRÈS DE VIGNERONS ET DE POMOLOGISTES. ANNÉE 1846.

Ce livre renferme les travaux du congrès lyonnais. Il intéresse aujourd'hui les propriétaires de vignobles et les hommes de science par la nature des faits qu'il contient.

Les questions les plus importantes de viticulture, vinification ou œnologie, de pomologie, y sont discutées par des hommes compétents.

Des mémoires originaux sur les sociétés vinicoles, sur la vigne, sur la fabrication du vin, sur la destruction de la pyrale, sur la vinification des vins mousseux, sur la constitution géologique des terrains où la vigne peut être cultivée, une appréciation de la valeur de nos principaux vins faite par une commission du congrès, et un travail sur la conservation des échelas, sont dus à MM. Lortet, Baumès, Sauzey, Paris, V. Thiollière, A. Potton, Grogner, etc. — Un volume in-8°. — 1847. (7780)

LIMONADE DE ROGÉ

(PURGATIF AU CITRATE DE MAGNÉSIE, REMPLAÇANT L'EAU DE SEDLITZ), Approuvée par l'Académie royale de Médecine.

« Ce médicament (dit le rapport fait à l'Académie) ressemble par sa saveur à une véritable limonade; il purge aussi bien que l'eau de Sedlitz ordinaire; par son goût agréable, il devient un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nombre de malades pour les purgatifs; il n'occasionne ni soif, ni épreintes, ni coliques, si ce n'est très légères, et en conséquence on peut dire de lui qu'il agit *tulò et jucundè* (sûrement et agréablement). »

La poudre préparée par M. ROGÉ permet à tout le monde d'obtenir facilement une limonade purgative gazeuse transparente, tout-à-fait semblable à celle qu'il prépare lui-même pour Paris.

Elle ne se vend qu'en flacons scellés aux deux bouts par le cachet ROGÉ, INVENTEUR, et portant sur l'étiquette la signature Rogé.

Dépôts à Lyon, chez André, pharmacien, place des Célestins, et chez Vernet, place des Terreaux; à Thizy, chez Bouvier, pharmacien. (7576)

A VENDRE avec garantie, un joli petit pressoir à vin, tout neuf, serrant par engrenage.

S'adresser, pour le voir, chez M. Bail, fabricant, à Vaise-lez-Lyon, route de Bourgogne, Grande-Claire. (1066)

A VENDRE tout de suite, un beau restaurant, situé dans une des meilleures rues de la Croix-Rousse.

S'adresser à M. Guigard, rue Port-Charlet, 36. (1058)

GUÉRISON RADICALE

Des maladies secrètes, des dartres, gales, écoulements nouveaux ou anciens, et toute acreté ou vice du sang. — S'adresser à la pharmacie de PHILIPPE QUET, rue de la Préfecture, 5, à Lyon. (3781)

ON DEMANDE un professeur primaire breveté.

S'adresser à MM. Giberton et Brun, libraires de l'Université, petite rue Mercière. (1067)

EAU DES INDES, MERVEILLEUSE POUR LE TEINT.

Cette Eau blanchit la peau, en fait disparaître les taches, prévient les rides, calme l'échauffement du teint, le rend délicat et très agréable.

M^{me} DEVIGNE, persuadée du succès qu'elle soumet à la bienveillance de chacun, prie ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance de croire qu'ils ne seront point trompés en croyant à l'efficacité de ce qu'elle a l'avantage de leur faire part.

Prix des flacons : 1 fr. — Dépôt chez M. Boisson, confiseur, rue Saint-Jean, n° 33. (1053)

AVIS. MM. les actionnaires de la Société en commandite des hauts-fourneaux et forges de Bessèges sont prévenus que l'assemblée générale extraordinaire aura lieu ce jour samedi vingt-cinq courant, à une heure de relevée, au bureau de l'Omnium, port Saint-Clair, 26. (1068)

Dimanche 26 septembre 1847, **OUVERTURE DU CAFÉ DE CHARTRES,** Situé à l'angle de la place des Terreaux, rue Romarin, 1, et rue Puits-Gaillot.

Les nouveaux propriétaires de ce grand établissement ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ouvriront leur jolie salle de café dimanche 26 courant. Tous les soins ont été donnés à l'embellissement de la salle et à la commodité des consommateurs.

Cet établissement se recommande au public par une consommation des plus confortables. Le service sera fait par un personnel choisi dans les premiers établissements de la capitale. Tout fait espérer que les nouveaux propriétaires satisfont à toutes les exigences qu'on est en droit d'obtenir dans les établissements placés au premier rang.

Un salon est réservé pour le service des dames. L'entrée est rue Romarin, 1.

Déjeûners, dîners et soupers. (2416)

SURDITÉ, MIGRAINE.

M. le comte de Puget-Nadaillac; M^{me} Milenau, femme du greffier du juge de paix de Saint-Amand (Nièvre); M. le comte de Chambon, au château de Buissey, près Dreux, tous sourds presque complètement depuis un grand nombre d'années, viennent encore d'être guéris par les divers traitements du docteur M. MÈNE.

Nota.— Avec son ouvrage (5^e édition), dont les gravures colorées démontrent clairement l'état pathologique de l'oreille, on en reconnaît facilement la cause pour se guérir soi-même. — Prix de cet ouvrage : 3 f. — Seul dépôt à Lyon : M. LARDET, place de la Préfecture. — Ne pas confondre. (7424—8183)

CAPSULES De Raquin.

Elles sont approuvées et reconnues à l'unanimité par l'ACADÉMIE DE MÉDECINE comme infiniment supérieures aux Capsules Mothes et à tous les autres remèdes, *quels qu'ils soient*, pour la prompte et sûre guérison des maladies secrètes, écoulements récents et chroniques, fluxeurs blanches, etc. — A Paris, rue Mignon, 2, et dans toutes les bonnes pharmacies. — Dépôt à Lyon, chez MM. LARDET, place de la Préfecture, MALGONN, rue Mercière, et à la PHARMACIE DES CÉLESTINS. (5696)

MALADIES DES VOIES URINAIRES

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION. M. le docteur GASTRAITE exclusivement les maladies de voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urèthre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc. — M. le docteur Gas demeure place Bellecour, 8. (3990)